

## **Procès verbal de la réunion du Conseil de participation du mardi 27 juin 2017.**

### Présents :

- Dominique Paquot, directeur de l'école ; président du COPA
- Brigitte Hermans, Beatrice Flammini, Michael Teutsch représentants des parents d'élèves
- Marie-France Robinet, Valérie Wittman, représentantes du Pouvoir organisateur
- Claire Desmarets, représentante de la FELSI
- Cristina Tinelli, représentante de l'association des parents
- Sophie Barzin, Isabelle Simar, représentantes de l'équipe éducative
- Anne Gérard, représentante du personnel ouvrier et administratif

### Excusés :

- Thierry Verschueren, Philippe Lacroix, représentants du Pouvoir organisateur
- Anne Ferrard, Virginie de Galard, Katrien Heinzemann représentantes de l'équipe éducative

### Absente :

- Aurélie Beer

### Ordre du jour :

1. Les devoirs
2. Les collations collectives
3. Le retour sur « les cadeaux de fêtes des mères et des pères »
4. La communication aux parents
5. Les classes de neige
6. Collaboration entre les parents membres du COPA et AP (communication)
7. Facturation

Dominique Paquot nous lit le rapport d'activités.

Ensuite les points de l'OD sont abordés comme suit :

### 6. Collaboration entre les parents membres du COPA et l'AP (communication)

- Un onglet spécifique pour le COPA va être ajouté sur le site de l'école.
- Les PV du COPA seront rédigés en alternance respectivement par les représentants de l'école et ceux des parents.
- Afin de pouvoir publier les PV sur l'onglet du COPA, l'approbation de ceux-ci se fera pas mail et non plus en début de séance du COPA suivant.
- A l'avenir, l'OD du COPA sera publié sur l'onglet qui lui est réservé.
- Au minimum deux COPA seront planifiés sur l'année scolaire
  1. Première réunion ; divers points seront exposés aux représentants des parents et de l'équipe oct/ nov
  2. Seconde réunion ; les représentants des parents et de l'équipe éducative font le retour des points proposés lors du premier Copa. mars/avril
- Idée à creuser : FAQ ex : Qu'est-ce qu'un délégué de l'AP ?  
Quel est le rôle du COPA ?  
.....

#### 4. La communication aux parents et 3. Le retour sur « les cadeaux de fêtes des mères et des pères »

Ces deux points sont abordés simultanément

- Tous les membres du COPA sont d'accords pour dire que l'école communique énormément et en toute transparence.
- Il est également souligné que la communauté de l'école (parents – enseignants) peut être consultée mais qu'elle n'a pas un pouvoir décisionnel.
- Il est également rappelé que le COPA est un organe d'échanges, de discussions. Le COPA est un organe consultatif et non décisionnel. Aucune décision n'y est prise. Après réflexion et concertation des différents organes, les décisions sont prises par le Pouvoir organisateur et la direction.
- Ces trois premiers points rappellent que « tout le monde ne peut pas donner son avis sur tout. Qu'il est cohérent de faire confiance à l'équipe éducative qui prend des décisions réfléchies qui certes ne plaisent pas toujours à tout le monde ».

#### 5. Les classes de neige

- L'équipe enseignante n'est plus satisfaite des services éducatifs offerts par l'opérateur actuel. Les valeurs des moniteurs, les sorties proposées ne sont plus en adéquation avec notre projet d'établissement. Sorties mercantiles dénuées de sens pédagogiques.
- Une opportunité d'accéder à un nouveau site en Suisse (Ayer – Valais) s'est présentée. Un accord a été pris avec le nouveau partenaire. Les activités proposées répondent à nos attentes.
- Le prix de ce séjour sera communiqué en milieu de 5P sachant que ce séjour est programmé en 6P
- Une augmentation de +/- 90€ est à prévoir.

#### 8. Facturation

- La multitude de factures adressées (petites sommes) complique la vie de tous. Tant celle des parents que la comptabilité de l'école.
- Afin de faciliter la vie de tous, dès la rentrée de septembre 2017, les factures seront adressées comme suit :
  - 1 facture pour les classes de découvertes
  - Mensuellement, 1 facture pour les différents services (garderie – repas...)
  - Trimestriellement, les sorties, animations et piscine.

#### 1. Devoirs

- Retour de l'équipe des enseignants– Compte rendu /panel de ce qui est donné actuellement de la 3P à la 6P.
- Demande est faite à Dominique d'en discuter lors de la prochaine réunion d'équipe.  
Objectifs :
  - Réguler
  - Unifier
  - Garantir l'autonomie de l'élève (devoirs ne nécessitant pas l'aide d'un adulte)
- Mémo au sujet des causeries :
  - 1P-2P Causerie – Conférence sera facultative
  - 3p-5P Préparation de la conférence à l'école, en classe. Objectifs spécifiques par année.
  - Cette méthodologie permettra à l'élève d'atteindre un degré d'autonomie suffisant pour préparer son chef d'œuvre en P6

## 2. Les collations collectives

- Retour de la réflexion de l'équipe enseignante.
  1. Sondage auprès des enfants de l'école primaire. Ceux-ci ne sont pas preneurs du potage à 10h !
  2. Discussions et réflexions entre collègues en 2016-2017
    - Mat → Potage
    - 1P-2P → collation collective
    - 3P → 1jour/semaine collation fruit
  3. Echanges et propositions du COPA pour 2017-2018.
    - Durant tout le mois de septembre sensibilisation au sein des classes. Une collation est-elle nécessaire ? Eveil à l'importance de prendre un bon petit déjeuner. Qu'est-ce qu'une collation saine ?
    - Dès le mois d'octobre, proscrire les boissons sucrées et les jus. Utilisation de gourdes pour favoriser la consommation d'eau. Fruits et légumes constitueront les collations.
    - Au second Copa début 2018, un bilan des six premiers mois se mis à l'ordre du jour. Retour des parents, de l'équipe éducative.....